

Le pont de Bêche élargi d'ici la fin 2014

 C'est donc une certitude. Le pont de Bêche va être élargi d'ici à la fin 2014. Un accord est intervenu entre la Ville, la SPI et Infrabel. Un élargissement qui se fera même si tous les aménagements mobilité liés à l'extension des Hauts-Sarts ne se font pas. Il permettra enfin aux véhicules de se croiser et devrait surtout faire disparaître une bonne partie des poids lourds qui traversent Milmort, le pont de Bêche dans sa largeur actuelle étant, pour eux, un obstacle. Une problématique « poids lourds », sur laquelle est d'ailleurs revenue Jennifer Maux (MR), lors du dernier conseil communal. Elle a ainsi souhaité savoir où en étaient les différents aménagements prévus pour chasser les camions de Milmort. Des camions en provenance ou à destination des Hauts-Sarts mais aussi, du centre de formation du Forem ! Plusieurs travaux devraient ainsi prochainement être réalisés : le réaménagement du carrefour Tilleul/Fexhe, la création d'une zone de rebroussement et de divers aménagements de sécurité dans des voiries, et la mise en place d'une signalisation adéquate pour les camions. Quant aux poids lourds du Forem, ces derniers devraient revoir leurs itinéraires ou du moins, faire en sorte qu'ils gênent le moins possible le village. ■ **A.D.**



Le pont va être élargi d'ici la fin de l'année.

■ A.D.

LE REVAMPING

573.000 €

Le revamping de la zone 1 des Hauts-Sarts, entendez par là, la remise à niveau des infrastructures routières, la création de pistes cyclables et d'espaces verts et l'installation d'une signalisation correcte devrait coûter à la Ville 573.000 €. Cette somme sera inscrite au budget communal 2014 puisque les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'année prochaine et de 2015. Cette cure de jouvence pour le zoning le plus ancien de Wallonie coûtera au total 1,5 million d'euros, la différence étant financée par la SPI. ■

LA PETITE-BACNURE

Mettre la pression

Comme nous vous l'annoncions mardi, la Ville pourrait vendre du schiste en provenance du terril de la Petite-Bacnure, si elle n'obtient pas des autres parties, le remboursement des frais qu'elle a avancé pour sécuriser le site suite à son effondrement. Si le MR a insisté pour que l'on garde cet espace vert et que le PTB a rappelé qu'il avait une grande valeur sociale et historique, la majorité a rappelé que cette autorisation de vente n'était qu'un moyen de pression et qu'en aucun cas, elle n'avait l'intention de l'exploiter. ■